

Ce que dit la loi



Obligation de protection de la santé et la sécurité des salariés



Obligation de formation pratique des salariés et des intérimaires à la sécurité

et notamment aux conditions d'exécution



Les solutions de prévention

Entreprise



Coordinateur SPS (sécurité et protection de la santé)

Plan particulier de sécurité et de protection de santé (PPSPS)

Modes opératoires uniformisés (chargement, déchargement, manutention) et mise à disposition (affichage, livret...)

Salariés



Process de onboarding (formation à la sécurité/port EPI/utilisation des machines/postures/ port de charges lourdes)

Parcours de formation continu pour assurer le maintien/montée en compétence durant la collaboration

Intérimaires



Process de onboarding avant la prise de poste

(contrôle du niveau de compétence, mise à disposition des modes opératoires de l'entreprise, formation accélérée (EPI/utilisation des machines port des charges lourdes)



LES RISQUES

Accidents du travail ⚡ Arrêts de travail ⚡ Inaptitude ⚡ Contentieux (licenciement/faute inexcusable ⚡ Augmentation cotisations patronales